

MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES (TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS)

Attention : les documents doivent être fournis en 2 exemplaires dont 1 original pour le Greffe

PIÈCES OBLIGATOIRES

NOMINATION	SUPPRESSION	MODIFICATION ADRESSE ou DÉNOMINATION
<ul style="list-style-type: none"> Le FORMULAIRE M3 SAS à compléter et à signer PROCÈS VERBAL de l'assemblée générale ATTESTATION de parution dans un journal d'annonces légales ATTESTATION D'INSCRIPTION liste officielle des commissaires aux comptes LETTRE d'acceptation des fonctions de commissaire aux comptes La DÉCLARATION CMA 31 à compléter et à signer 	<ul style="list-style-type: none"> Le FORMULAIRE M3 SAS à compléter et à signer PROCÈS VERBAL de l'assemblée générale ATTESTATION de parution dans un journal d'annonces légales La DÉCLARATION CMA 31 à compléter et à signer 	<ul style="list-style-type: none"> Le FORMULAIRE M3 SAS à compléter et à signer La DÉCLARATION CMA 31 à compléter et à signer

FRAIS Chambre de Métiers + Greffe

- ◆ Consulter le site de la Chambre de Métiers (www.cm-toulouse.fr) - « **Tarifs** »

POUVOIR

- ◆ Si vous mandatez une personne : complétez le **Pouvoir** en 2 exemplaires (avec signature originale)